

Une feuille pour Agris N° 34 novembre 2012

Comité de Rédaction : L. Bénito (05 45 63 95 14) benito.raymond@neuf.fr; D. Lasseur (06 10 78 19 03) lassueur.d@wanadoo.fr; Martine et Marc Ribière (05 45 63 99 36) ribiere0812@orange.fr

Dicton : Brouillard en novembre,
l'hiver sera tendre.

Conte et Question de curiosité
Le garçon qui avait entendu l'appel.
(Seconde partie)

Il finit par voir, dans le lointain, une masse sombre.



Une demi-lieue, une demi-lieue, marmonnait-il, je veux bien mais je n'aurais pas cru que cela faisait tant ! Est-ce bien la forêt, là-bas ?

Cependant, plus il s'en approchait et plus il lui semblait qu'elle l'attendait. Arrivé devant elle, sa taille lui parut tout de même assez impressionnante : allait-il entrer ? N'y avait-il pas un piège, des animaux affamés ?

La peur le paralysait et le fit même trébucher vers l'avant et entrer, pour de bon, dans le sous-bois. Là, plus question d'hésiter, il semblait attiré, droit devant lui, par une force inconnue.

Il fila ainsi assez longtemps puis il déboucha sur une clairière, au beau milieu de laquelle régnait une grande mare tout ensoleillée.

Il s'approcha, se pencha et vit assez nettement une forme : un beau garçon bien droit, un beau visage et un sourire malicieux.

« Mon dieu, et si c'était moi ? ». Mais oui, c'était lui ! Lui tel que le monde le voyait. Il n'avait vraiment pas à avoir honte. Il inspirait confiance.

A partir de ce moment, sa décision fut prise. Il serait plus gai, il irait davantage vers les autres qui le lui rendraient bien et même lorsqu'il fut secoué par son père qui trouvait qu'il avait assez dormi, il décida de considérer que ce qu'il avait encore en tête, était la vérité.

Question : Où se situe ce bois qui évoque, avec ses deux bras ouverts, la forêt mystérieuse du conte ?

Réponse à la dernière question de curiosité :

L'arche végétale décrite dans la première partie du conte, n'a évidemment pas été retrouvée... mais celle photographiée est une bonne représentation de ce qu'avait dû imaginer Alexandre.

Composée de deux noisetiers, elle se trouve aux Camus, à quelques mètres de ce fantôme d'arbre qui, ressemblant à une sculpture

moderne, avait été proposé à votre curiosité dans la Feuille N° 8.

Les archives des anciens conseils municipaux...

La Mairie d'Agris conserve toutes les délibérations. Cette mine de renseignements sur la vie de notre Commune est à notre disposition ... Et curieuse, la Feuille pour Agris vous en fera part dans les mois à venir, en commençant par les plus anciennes.

Séance ordinaire du 13 novembre 1912
(il y a donc 100 ans)

Extraits

« M. le Maire explique au Conseil Municipal qu'il y aurait un grand, un très grand intérêt pour la Commune que l'Eglise fût classée comme monument historique afin de pouvoir s'assurer dans l'avenir le concours de l'Etat pour les réparations qu'il y aurait à faire, par ce moyen on pourrait conserver ce monument qui mérite en raison de son style et de son ancienneté ainsi que par les souvenirs qui s'y rattachent de ne pas être abandonné.

Le Conseil, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, prie M. le Préfet de vouloir bien faire classer l'Eglise d'Agris comme monument historique par M. le Ministre des Beaux Arts. »

« La séance continuant...M. Le Président expose au Conseil Municipal qu'il a reçu une lettre de M. le Préfet relative à l'application des art. 3 et 23 de la loi du 5 avril 1910 aux salariés des communes et il explique au Conseil que les salariés de la commune : garde champêtre, cantonnier communal, fossoyeur et conducteur de corbillard sont tous inscrits aux Retraites Ouvrières comme assurés obligatoires, que dans ces conditions, il n'y a rien à faire de plus pour eux.

Le Conseil, après avoir entendu les exposés de M. le Maire et en avoir délibéré approuve l'inscription des salariés de la Commune comme assurés obligatoires et décide que ceux qui seront salariés de la Commune dans l'avenir et qui se trouveront les conditions déterminées par la loi du 5 avril 1910 devront se conformer aux prescriptions de la dite loi. »

Patrimoine : La Solidarité

La solidarité est un lien d'engagement et de dépendance réciproques entre des personnes, généralement des membres d'un même groupe, liés par une communauté de destin (famille,

village, profession, entreprise, nation, etc...).

L'armée est généralement le lieu d'une grande solidarité et de l'entraide entre les soldats, qui sont liés par un destin commun (gagner ou mourir ensemble).

La solidarité au sein d'une société s'exprime en particulier envers les plus pauvres ou des groupes ou personnes vulnérables, à échelle internationale ou plus locale. Elle peut prendre la forme d'une aide en nature, pécuniaire, d'un soutien moral, de l'accueil de réfugiés, etc.

Depuis la fin du XXème siècle, et en particulier depuis le sommet de la terre à Rio, on parle de solidarité transgénérationnelle et de solidarité écologique.

Un grand nombre d'associations ou d'organisations pratique la solidarité :

Médecins sans frontières, Téléthon, Restos du cœur....

Autant d'actions où nous impliquons plus ou moins, selon nos affinités et notre sensibilité. Cela nous prouve que les hommes peuvent pratiquer à grande ou petite échelle, des actions solidaires remplies d'humanité.

Agris, par exemple, vient de vivre un moment de convivialité et de solidarité avec le repas de l'amitié. Merci Renée !

Association

Le bureau de Récréagris vous informe que la bibliothèque sera fermée à partir du 27 octobre 2012 pour organiser le déménagement. La réouverture sera annoncée dans la prochaine feuille.

Annnonce

- Vends Machine lave-linge séchant Siemens cause double emploi.

Prix 400€

- Table de salle à Manger 2M50 avec rallonges avec 6 chaises.

Prix 400€

- Lit enfant de 90 blanc avec matelas + tiroir 2ème matelas. Prix 300€
tél : 05 45 21 15 96

Les plaisirs de la table

Le Gâteau aux pommes

1^{ère} cuisson 25 mn

2^{ème} cuisson 15 mn

Th 4 ou 175°

Ingrédients :

Gâteau

150 gr de farine

135 gr de sucre

70 ml de lait

45 ml d'huile

2 œufs

1 pincée de sel

4 cuillères à café rase de levure alsacienne

4 belles pommes pelées et coupées en fines lamelles

Crème :

120 gr de beurre fondu

150 gr de sucre

2 œufs

Vanille, en poudre si possible

Mêlez la farine, le sucre, la levure et le sel, ajoutez le lait, l'huile, l'œuf, travaillez au fouet ou au batteur puis versez dans un moule à manqué, largement beurré et fariné. Couvrez des tranches de pommes en les faisant se chevaucher et glissez au four.

Pendant ce temps, préparez votre crème : faites fondre le beurre, puis ajoutez-lui le sucre, la vanille et l'œuf. Au bout de 25 mn, quand le gâteau commence à lever et à dorer, arrosez-le de la crème et terminez la cuisson 15 mn environ.

Bonne dégustation avec du cidre.

Chronique : Souvenirs d'enfance.

La Cueillette

C'est jeudi, jour de congé scolaire. Il fait une belle et douce journée d'automne.

C'est le jour rêvé pour la cueillette des châtaignes. Chacun porte pendu à son bras un petit panier d'osier bien proportionné à sa taille et son âge. Mais où aller ? Qu'importe ! Nous verrons bien, les chemins sont nombreux et les châtaigniers sont des arbres communs ici.

Les premiers cris annonçant une découverte, provoquent la débandade générale, à croire que c'est un trésor qui a été mis à jour. Hélas, la place a déjà été visitée : les bogues piquantes ouvrent leurs gueules béantes désespérément vides. Il faudra se résoudre à pousser un peu plus loin, jusqu'à ce gisement familial qui ne semble connu que de nous.

Nous y sommes ! Bien caché du talus, en contrebas d'une croisée de sentiers, il est bien là, n'attendant que nos petites mains avides. Pour sûr, personne ne vient jamais ici ! A preuve, les châtaignes sont toujours bien cachées, à l'abri de leurs oursins clos. Pour les obliger à sortir de leurs épineuses cachettes, chacun s'affaire et tape fébrilement du pied sur tout ce qu'il trouve.

Le but est de remplir nos paniers au plus vite et de comparer nos récoltes, butin que nous ramènerons, fiers comme Artaban, à nos parents qui s'extasieront comme chaque fois sur ce pauvre cadeau. E.L.

Calendrier : (Selon les organisateurs)
= 4 novembre à la Salle polyvalente : Bourse aux Jouets du Comité des Fêtes.